

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 67 (2005)
Heft: 6-7

Artikel: Mise en pratique au Landeron, NE
Autor: Perrottet, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Compostage en bord de champ

Mise en pratique au Landeron, NE

Depuis janvier 2005, les déchets verts de la commune du Landeron, située à l'est du canton de Neuchâtel à la frontière bernoise, sont ramassés et compostés en bord de champ par deux agriculteurs de la localité. Cette localité compte quelque 4333 habitants et peut être considérée à caractère résidentiel mais avec une surface agricole et viticole importante.

Textes et photos: Monique Perrottet

Mise en route du projet

Voilà 3 ans, alors que la commune devait rechercher une nouvelle solution pour le traitement des déchets verts, Messieurs René Roth et Noël Muriset se sont intéressés à prendre en charge ce travail. Malheureusement, les responsables politiques ne disposant que d'informations très lacunaires sur la quantité de déchets produits, les 2 futurs associés n'ont pas souhaité se lancer ainsi dans cette aventure. La prise en charge des déchets a donc fait l'objet d'un contrat avec la compostière de Sugiez, FR. René Roth et Noël Muriset ont profité de ce temps pour peaufiner leur projet, choisir les machines les plus adéquates, créer une association indépen-

dante de leurs exploitations et, surtout, obtenir les diverses autorisations nécessaires.

Situation des deux exploitations

Les deux associés disposent ensemble d'une SAU de 90 hectares. Ils ne veulent, pour des raisons pratiques, effectuer le compostage que sur les terres labourables, soit environ 60 hectares. Bien desservis par des chemins de dévastation en béton et situés dans une zone plate (Les Grands Marais), leurs champs restent d'accès faciles même lors de longues périodes pluvieuses. Une place pour la récolte des déchets a été créée sur l'exploitation de

Noël Muriset mais celle-ci ne reçoit que les déchets communaux et les branchages. En effet, ils effectuent chaque jeudi une tournée pour ramasser les déchets verts chez les privés. Pour effectuer ce travail, ils utilisent une machine Seko Eco Green leur permettant non seulement de vider aisément les divers conteneurs mais également de broyer les déchets. La qualité du tri effectué par leurs concitoyens les satisfait mais René Roth et Noël Muriset n'hésitent pas à refuser une marchandise de mauvaise qualité. Ils reconnaissent qu'un important travail de communication doit être fait et qu'une excellente collaboration doit exister entre les agriculteurs et les pouvoirs publics. Cependant, leur grande crainte serait de trouver des piles dans les déchets verts!

Utilisant jusqu'à présent des boues d'épuration comme amendement pour leurs champs, ils envisagent de remplacer ces dernières par le compost qu'ils produisent.

Mécanisation et contraintes

Le développement de cette activité les a conduits à créer une association, cela dans le but de dissocier leurs exploitations de ce business. L'investissement initial consenti s'élève à quelque CHF 150 000.-, mis à disposition par leasing. Bien que ces machines aient une durée de vie estimée à plus de 10 ans, René Roth et Noël Muriset ont, afin de limiter les risques, conclu les leasings pour une période de 4 ans. Le contrat qui les lie à la commune du Landeron porte, lui, sur 5 ans et est renouvelable. Concernant la rémunération, ils auraient souhaité qu'elle soit basée sur le tonnage mais la commune, pour rester en adéquation avec les modes de perception de la taxe déchets, a opté pour un paiement au prorata de la population. Comme ils n'ont pas encore effectué une année entière, il leur est difficile de savoir si ce système leur permet de couvrir les frais engendrés. En effet, la quantité de déchets verts produits varie passablement pendant une année avec des pointes importantes en avril, mai et juin à cause de l'entretien des jardins et des pelouses.

Pour effectuer ce travail, les associés ont acquis deux machines, l'une pour récolter et broyer les déchets (Seko Eco Green Sam 5 600) et l'autre pour effectuer le brassage de



Broyage des déchets organiques frais grâce à deux vis munies de couteaux.

l'andain (Gujer TG 301). Ils utilisent les tracteurs de leurs exploitations respectives pour effectuer les divers travaux.

La Seko Eco Green Sam 5 leur donne entière satisfaction quant à la qualité du travail effectué: le broyage même de branches de diamètre plutôt important ne pose aucun problème. L'usure des couteaux est, au vu de l'usage qu'ils en ont fait jusqu'à présent, des plus raisonnables. Par contre, le système de relevage pour vider les containers s'avère trop délicat et fragile. Ce problème est connu du fournisseur qui cherche des solutions pour y remédier. Vider des récipients autres que des containers est un exercice périlleux, aucun système n'étant prévu à cet effet. Pour remédier à cet inconvénient, ils transportent, à l'avant du tracteur, leur propre container. Ce dernier reçoit les déchets contenus dans les divers paniers, sacs et corbeilles avant d'être vidé de manière habituelle. Mais cette solu-

tion engendre une perte de temps considérable et René Roth et Noël Muriset cherchent, par le biais de campagne d'information et de prix promotionnels sur les containers, à inciter leurs concitoyens à utiliser les récipients idoines. D'un poids à vide de 7 tonnes, cette broyeuse peut recevoir quelque 7 tonnes de déchets mais nécessite un tracteur adapté (plus de 100 CV) pour assurer son bon fonctionnement. Le circuit hydraulique est indépendant du véhicule tracteur.

Les associés ressentent comme très contraignant le fait de devoir assurer tous les jeudis le ramassage des déchets chez les privés. En effet, lorsque le temps presse et que la pluie guette, il est très tentant de mettre les priorités ailleurs. Mais les exigences de la commune sont très claires à ce sujet et les réactions des habitants très rapides. Ainsi, le simple fait de modifier la tournée suscite des téléphones: certaines personnes pensent déjà que leur container a été oublié et qu'il ne sera pas vidé...

Le brassage de l'andain se fait aisément avec la TG 301 de Gujer, constructeur suisse de machines agricoles situé à Mesikon. D'un poids total de 3450 kg, cette machine nécessite un tracteur de 75 à 125 CV. Elle peut recevoir, en option, une installation complète pour arroser l'andain: présence de buses sous le tunnel et tank de 1000 litres d'eau. Pour effectuer un travail de qualité, la vitesse d'avancement doit être inférieure à 600 mètres à l'heure. Il est donc impératif de disposer d'un tracteur muni de vitesses super rampantes. Bien que ce travail ne nécessite que quelques minutes chaque semaine et ne doit pas être effectué à des moments précis, il ne faut pas négliger le temps nécessaire à prendre et à ranger la machine...

Aucune personne supplémentaire n'a été engagée pour ce travail, il est donc entièrement assumé par les deux associés ainsi que



Le déchargement de 7 tonnes de déchets verts broyés ne prend que quelques minutes! Le tapis roulant dépose les déchets sur l'andain déjà existant.

par le collaborateur de Noël Muriset. Par contre, et comme personne n'est à l'abri d'un accident ou d'autres empêchements, ils ont formé un collègue agriculteur pour ce travail.

Bilan provisoire

Après quelque 5 mois d'activité, le bilan que tirent René Roth et Noël Muriset est plutôt positif. Bien que leurs exploitations ne connaissent pas de difficultés financières majeures, ce revenu annexe est le bienvenu. Ils pensent d'ailleurs que de plus en plus d'agriculteurs seront appelés à exercer tôt ou tard une activité parallèle à celle de production.

Encourager d'autres agriculteurs à se lancer dans cette voie? Pourquoi pas mais seulement après avoir bien étudié leur projet, obtenu le soutien des autorités de leur commune et les autorisations d'exploitation nécessaires et, surtout, pris conscience des contraintes que cela impose.



La Gujer TG 301: Important dégagement de vapeur durant le brassage de l'andain: preuve qu'une intense activité biologique s'y déroule.

Plus d'info?

Pollution des sols et compostage en bord de champs: nouveaux aspects; J. Fuchs, AgrarForschung, février 1998.

www.biophyt.ch www.forumdechets.ch www.gcp-compost.ch

Les OGM peuvent-ils contribuer à une agriculture durable?

En marge de l'étude publiée récemment par Agroscope Reckenholz sur la possible coexistence de cultures agricoles traditionnelles et génétiquement modifiées ainsi que de l'initiative demandant un moratoire de 5 ans sur les applications commerciales liées à des OGM dans le domaine agricole sur laquelle le peuple suisse sera appelé à se prononcer fin 2005 ou début 2006, le SRVA propose de faire un état des lieux de cette science en plein essor lors d'un séminaire organisé le 23 juin 2005 à Lausanne.

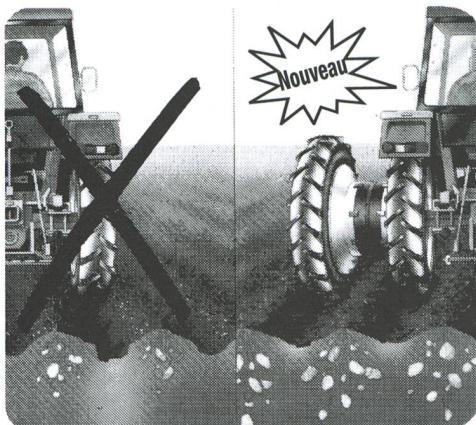
Les objectifs de ce séminaire sont non seulement de rappeler ce qu'est un OGM mais également d'en mesurer et d'en évaluer les applications actuelles et futures dans le domaine agroalimentaire. Les enjeux commerciaux, les aspects éthiques, sociaux et environnementaux, notamment dans le contexte d'une agriculture durable, seront également discutés. Enfin, ce séminaire doit permettre aux participants de disposer des éléments nécessaires pour se forger leur propre opinion.

Information et inscription: SRVA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6, tél. 021 619 44 00, www.srva.ch

Programme du séminaire du 23 juin 2005 à Lausanne, Beaulieu, salle Turin 270

8h30	Accueil, café	 srva service romand de vulgarisation agricole CH-1000 Lausanne 6
9h00-9h10	Introduction. Evelyne Marendaz, SRVA	
9h10-9h50	Qu'est-ce qu'un OGM? D' Pia Malnoë Etat des lieux de la culture et de la commercialisation. Agroscope Changins	
9h50-10h30	Culture, essais en champ, commercialisation d'OGM. D' Anne Gabrielle Wust Saucy Quelles bases légales? OFEPP	
10h30	Pause	
11h00-11h30	Les OGM peuvent-ils contribuer à une agriculture durable? Léonard Dorsaz L'avoir d'un «partisan». Syngenta	
11h30-12h00	Les OGM peuvent-ils contribuer à une agriculture durable? Prof. Gilles-Eric Séralini L'avoir d'un «opposant». CRII-GEN	
12h00-12h45	Questions et débat. Nicolas Dufour, <i>Le Temps</i>	
12h45	Repas	
14h00-14h30	La coexistence de filières (avec et sans OGM) dans la production agricole: est-elle possible en Suisse? D' Franz Bigler et Olivier Sanvido, Agroscope FAL	
14h30-15h00	Le point de vue des consommateurs/trices: déclaration et étiquetage des produits, habitudes de consommation. Aline Clerc, FRC	
15h00-15h45	Questions et débat. Nicolas Dufour	
15h45	Pause	
16h00-16h30	Aspects éthiques. Prof. Gilles-Eric Séralini	
16h30-16h45	Synthèse. Bernard Chauvin, SRVA	
16h45	Fin du cours	

**Moins de tassement = plus de rendement.
Le sillon qui ménage de GS**



- réglable à l'écartement de **VOS** lignes de semis
- disponible en 4 combinaisons de trace
- qualité suisse la plus exigeante
- montage minute

La solution à tout jamais des problèmes de tassement du sol.

Appelez-nous. Pour l'amour de votre terre.



Frères Schaad SA
Fabrique de roues
4553 Subingen
Tél. 032 613 33 33

Toutes nouveautés sous: www.schaad.ch

Holzzangen

Patruuna-Holzzangen sind in drei Größen erhältlich:
max. Öffnungsweite von 92 cm bis 130 cm.



Sonderangebot: Zange mit Rotor Fr. 2900.-
Passend zu allen Kränen, auch Mistkräne!

Tel. 034 411 18 18 **PATRUUNA**

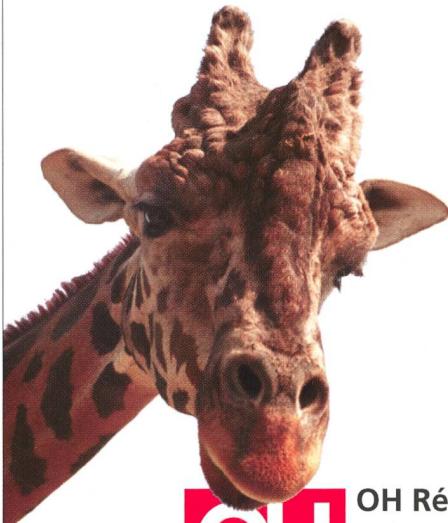
www.hadorns.ch

citernes à lisier système de tuyauterie équipements de ferme



Lindenholz, CH-4935 Leimiswil
Tel. 062 957 90 40 Fax 062 957 90 41
info@hadorns.ch

Voyez la différence !



OH Réputé pour ses mélanges.

Otto Hauenstein Semences SA

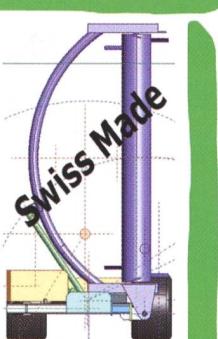
Tél. 024 441 56 56

Fax 024 441 21 82

TG 301 Gujer

Retourneur d'andains

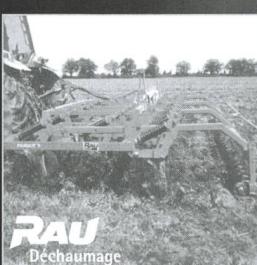
- 3 mètres de largeur de travail
- seulement 3200 kg
- entraînement hydraulique
- 15 ans d'expérience en technique de compostage. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre représentant



Gujer Landmaschinen AG 8308 Mesikon
H. Jungo tél. 079/634 19 29

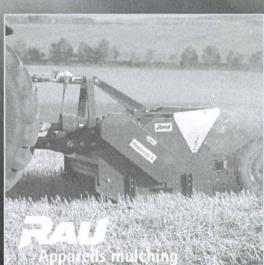
www.gujerland.ch

Chaque jour compte...



Mélanger, émouter, niveler et rappuyer
Changement rapide d'outils
Vis de cisaillement ou système de sécurité non-stop

Ne perdez pas de temps, comparez aujourd'hui encore les prix et les prestations!



Appareils mulching universels par ex. pour la paille, le maïs, les tournesols, les surfaces en jachère et les talus

NOUVEAU!
Versions légères pour les prés, les vergers, la culture maraîchère, etc.

Bärtschi-FOBRO AG

Bernstr. 26
CH-6152 Hüswil
www.fobro.com

Tél --41 (0)41 98 98 111